

**COMMUNIQUE DE PRESSE du 11 FEVRIER 2016**

**de Danielle BOUSQUET, Chantal JOUANNO et Pascale VION**

**Remaniement ministériel: Associer les droits des femmes à la famille et à l'enfance suscite de sérieuses préoccupations**

Parité au nouveau Gouvernement : nous nous en félicitons. Mais, mettre sous un même Ministère « la famille, l'enfance et les droits des femmes », n'est-ce pas enfermer les femmes dans le rôle stéréotypé qui leur est assigné depuis des siècles : celui d'épouse et de mère ?

La formulation et le périmètre de ce Ministère sont d'autant plus déconcertants que, depuis 4 ans, les avancées en matière d'égalité femmes-hommes sont incontestables. La Loi sur l'égalité réelle du 4 août 2014 avait, en effet, consacré l'enracinement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques publiques. Pour autant, tellement d'inégalités perdurent.

A cette aune-là, nous nous interrogeons sur le périmètre du Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité réelle. Nous attendons des clarifications et des assurances du Gouvernement quant à son engagement en matière de droits des femmes et d'égalité entre les sexes.

Danielle BOUSQUET, Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes,

Chantal JOUANNO, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Sénat

Pascale VION, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE

Contact : Margaux Collet - Responsable des études et de la communication

06 09 14 43 06 / 01 42 75 86 94 – [margaux.collet@pm.gouv.fr](mailto:margaux.collet@pm.gouv.fr)